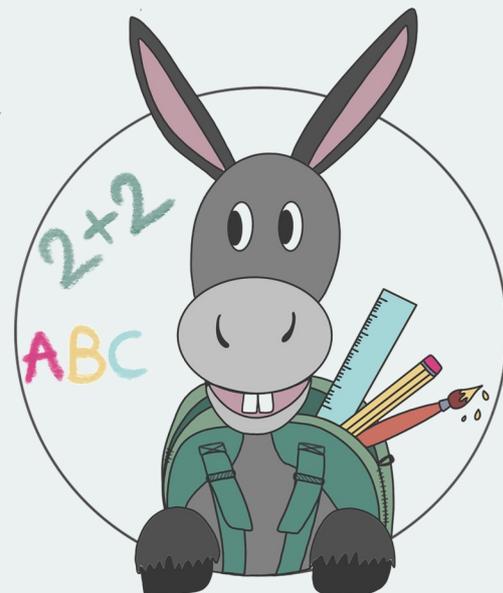


# Rentrée scolaire 2023 / 2024



Enfance & Loisirs  
La Roquebrussanne

## INSCRIPTIONS SCOLAIRE

📌 Entrée en maternelle

*Pour les enfants nés en  
2020*

📌 Entrée en élémentaire

*Pour les enfants nés en  
2017*

📌 Nouveaux arrivants

## INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES PERI ET EXTRASCOLAIRES

*« A renouveler pour  
chaque année scolaire »*

📌 Toutes les familles  
utilisatrices des services :  
pause méridienne,  
périscolaires, mercredis,  
vacances scolaires).

*DU 27 MARS*

*AU 21 AVRIL*

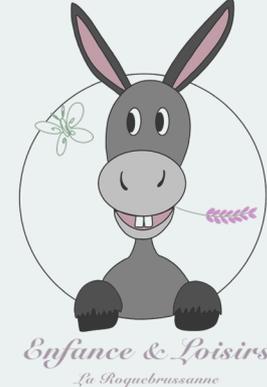


*DU 3 AVRIL*

*AU 2 MAI*

Mairie de La Roquebrussanne  
Service Enfance & Loisirs  
31, rue Georges Clémenceau  
83 136 LA ROQUEBRUSSANNE

# Le service Enfance & Loisirs enregistre les inscriptions scolaires, et les inscriptions aux activités péri et extrascolaires.



## Première inscription à l'école maternelle ou élémentaire pour la rentrée 2023/2024

- ↳ Les parents dont l'enfant est né en 2020 sont invités à l'inscrire en maternelle au plus tard le 21 Avril 2023.
- ↳ Les parents dont l'enfant entrera au CP, sont invités à l'inscrire en élémentaire au plus tard le 21 Avril 2023.

### Les pièces à fournir :

- ↳ Livret de famille
- ↳ Carnet de santé de l'enfant attestant des vaccinations obligatoires
- ↳ Justificatif de domicile (~ 3 mois)



## Première inscription aux activités organisées par le service Enfance & Loisirs

- ↳ Les parents qui n'ont pas de compte famille sur le portail de la commune, sont invités à déposer le dossier d'inscription complet dédié au service Enfance & Loisirs au plus tard le 2 Mai 2023.

## Renouvellement des inscriptions aux activités organisées par le service Enfance & Loisirs

- ↳ Les parents qui possèdent déjà un compte sur le portail de la commune, sont invités, à mettre à jour les informations sur l'espace sécurisé dédié et, à déposer les documents distribués en classe au plus tard le 2 Mai 2023.

### Les pièces à fournir :

- ↳ Attestation quotient familial (CAF ou MSA, le cas échéant le dernier avis d'imposition)
- ↳ Carnet de santé de l'enfant attestant des vaccinations obligatoires
- ↳ Attestation(s) employeur



 Les dossiers sont disponibles en version papier à l'accueil de la mairie, et en version numérique : sur le site de la commune, sur le portail, sur demande par mail.



### Contacts :

 04.94.37.00.97

 [enfanceetloisirs@laroquebrussanne.fr](mailto:enfanceetloisirs@laroquebrussanne.fr)

Une réunion d'informations  
sera organisée pour les enfants  
entrant en maternelle (PS) et en  
élémentaire (CP) après le 27 Juin  
2023 !